

NOUS AMÉLIORONS VOTRE QUOTIDIEN

DÉCONSTRUCTION DU PONT DE GAULLE

Durée : du 27 mai à septembre 2024

Le projet des Berges de Reims vise à connecter la ville à l'eau et à la nature tout en développant les activités de loisirs autour de la halte nautique. Dans ce cadre, la 1^{re} étape consiste en la déconstruction du pont de Gaulle, action nécessaire avant la construction d'une passerelle dédiée piétons et cycles.

Une déconstruction par étapes

Le chantier a été conçu par étapes successives (et concomitantes pour certaines) afin de minimiser la gêne occasionnée pour l'ensemble des habitants et commerçants.

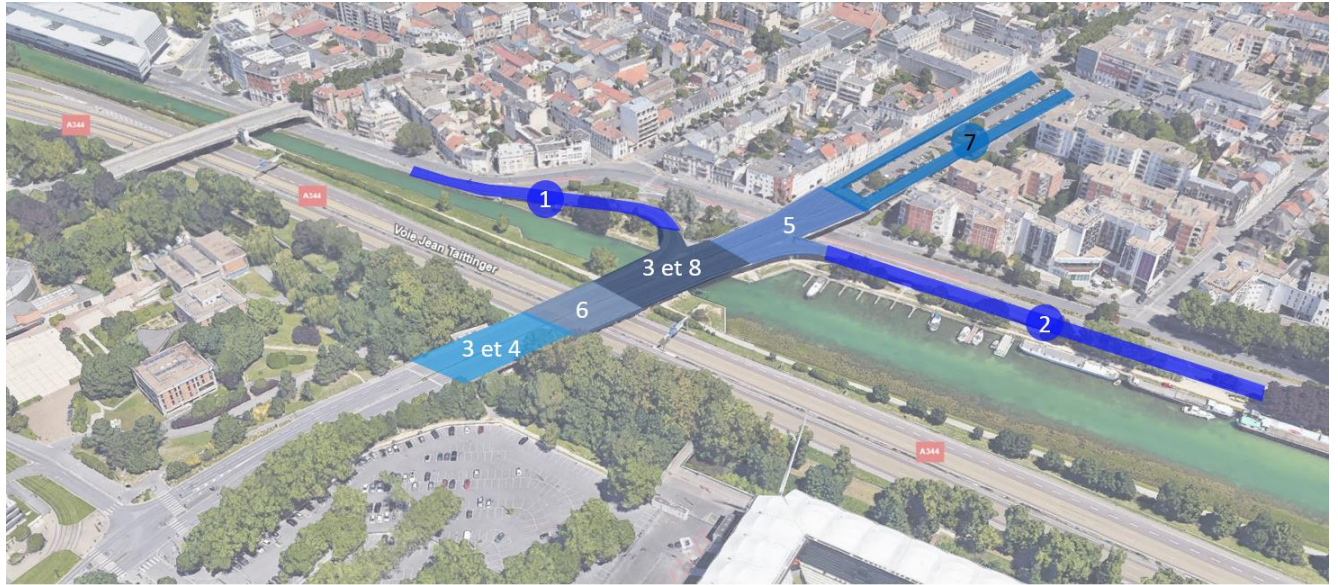
À noter que des protections seront installées afin de protéger la voirie existante et les constructions autour.

27 mai : fermeture du pont côtés Doumer/Hincmar et Bocquaine
(voir plan au dos)

1. Fin mai / début juin - Allègement du pont (retrait superstructures et étanchéité)
Pas de perturbations
durée : 3 semaines
2. Juin - Déconstruction des bretelles d'accès et de sortie au boulevard Doumer
Pas de perturbations
durée : 3 semaines
3. Juin / juillet – Mise en place protection canal puis allègement du pont au-dessus du canal et de la Vesle (retrait de la structure béton du pont hors poutres principales)
Pas de perturbations
durée : 9 semaines
4. Juin / juillet - Mise en place de protection puis déconstruction au-dessus de la Vesle
Pas de perturbations
durée : 9 semaines
5. Entre le 29 juillet et le 2 août - Déconstruction du pont au-dessus du Bd Doumer
Circulation interdite sur le boulevard Doumer
durée : 2 jours
6. 3 et 4 août - Déconstruction du pont au-dessus de l'autoroute
Fermeture complète de l'autoroute dans les deux sens pendant le week-end
durée : 2 jours
7. Août - Déconstruction des rampes d'accès Hincmar et de sortie Clovis
Fermeture partielle temporaire des parkings Chabaud-Clovis et de Gaulle et perturbations sur rue Hincmar en journée
durée : 4 semaines
8. *Fin août* - Déconstruction du pont au-dessus du canal
Fermeture du canal (passage navigable). Pas de perturbations pour les automobiles
durée : 1 semaine

NOUS AMÉLIORONS VOTRE QUOTIDIEN

Plan des étapes de déconstruction :



Comme pour chaque chantier, les étapes sont soumises à différents aléas. Merci de consulter la rubrique dédiée sur www.reims.fr/berges mise à jour régulièrement avec les informations sur le chantier et son planning. Une nouvelle notice-information précise vous sera également distribuée avant chaque étape impactante.

Des déviations mises en place en fonction de vos trajets

Différents itinéraires pour automobiles seront conseillés et affichés dans la ville en fonction de votre provenance et de votre destination. D'autres solutions comme le vélo, la marche ou les transports en commun, peuvent aussi être intéressantes et bénéfiques pour vous (santé-budget-empreinte carbone), pensez-y !

Pour rappel, les futurs travaux Berges de Reims comprennent :

- La végétalisation, l'installation d'espaces détente et sportif et d'un jardin aquatique
- La création d'une place et d'une passerelle et la valorisation de la perspective vers la Cathédrale

Prochaines étapes :

- Relocalisation des bateaux entre mi et fin mai 2024
- Déconstruction du pont de Gaulle : mai à septembre 2024
- Construction de l'échangeur Reims-centre : août 2024 à août 2025
- Construction de la passerelle : fin 2024 – fin 2025